



La Fondation  
de toutes les causes

Communiqué de presse  
Paris, le 5 octobre 2017

## Solidarité nationale pour les Antilles : 1 mois après

**Quatre semaines après le passage de l'ouragan Irma sur les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, la détresse des populations reste une réalité. Pour faciliter le retour à une vie quotidienne normale, la Fondation de France engage une nouvelle étape de son action : reconstruction et relance économique, en parallèle de l'aide aux victimes qui se poursuit. Une mobilisation en complément de l'action de l'Etat, des collectivités et des autres acteurs de l'urgence. La Fondation de France envoie également un chargé de mission à Saint-Martin pour trois mois, afin de co-construire avec les acteurs locaux des projets concrets pour répondre aux besoins des habitants.**

### L'humain au cœur de l'action : aide aux victimes

Après la succession d'ouragans (Irma, José, Maria), la Fondation de France soutient l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des sinistrés, dans les aéroports en Guadeloupe et en métropole, ainsi que sur l'île de Saint-Martin (six espaces d'information). Des équipes mobiles vont également à la rencontre des populations vulnérables dans les différents quartiers. Un premier diagnostic est établi afin d'orienter les victimes vers les professionnels compétents selon leurs besoins : psychologues, juristes et assistants sociaux.

Pour l'aide aux victimes à Saint-Martin, en Guadeloupe et en métropole, 426 300 € ont été versés à l'association France Victimes, la fédération nationale réunissant 130 associations d'aides aux victimes, dont fait partie l'association Saint-Martinoise Trait d'Union qui est soutenue directement à hauteur de 100 000 €.

France Victimes – Numéro national d'aide aux victimes : 08Victimes – 01 41 83 42 08 (7j/7)

La Fondation de France se mobilise aussi aux côtés des sapeurs-pompiers volontaires à travers le Groupe Secours Catastrophe Français – GSCF (25 000 €), qui intervient dans le Quartier d'Orléans à Saint-Martin, en particulier pour le traitement de l'eau, la protection des habitats et le déblaiement des routes. Elle soutient, en outre, Télécoms sans frontières (37 800 euros) pour mettre rapidement en place des connexions internet et téléphoniques pour les acteurs de l'aide et pour les populations à Saint-Martin et à La Dominique.

La Fondation de France soutient en priorité les associations locales qui agissent en faveur des personnes les plus vulnérables. Elle met en place une approche intégrée à Saint-Martin, ayant un contexte sociologique plus fragile (population jeune, taux de chômage élevé...), et des appuis ponctuels sur les autres îles à la suite des ouragans Irma et Maria.

### Contact presse

Fondation de France : Vanessa Hendou - [vanessa.hendou@fdf.org](mailto:vanessa.hendou@fdf.org) / 01 44 21 87 47

## L'action dans la durée : reconstruction et relance économique

Faciliter le retour à une vie quotidienne normale passe par la réhabilitation des bâtiments. La Fondation de France s'engage avec l'association Architecture et Développement (20 000 €) pour une première mission d'architectes spécialistes de la reconstruction post-catastrophe qui aident et conseillent les habitants sur la réparation de leur maison, tout en les renforçant et en les rendant moins vulnérables aux ouragans.

Ce retour à une vie normale est aussi conditionné au redémarrage économique. L'enjeu : favoriser la reprise de l'activité de petites entreprises qui ont perdu leurs outils et leurs capacités de travail. Le 9 octobre, 300 000 € seront attribués à Initiative Saint-Martin Active qui intervient de deux façons : attribution d'une aide d'urgence ou d'un prêt à taux zéro en fonction des besoins de l'entreprise. Un partenariat vient d'être mis en place avec le Medef qui a lancé une collecte « Entreprises pour les Antilles-Saint-Martin » afin de soutenir ce projet.

La relance économique consiste, par ailleurs, à soutenir l'accès à la formation professionnelle, en particulier pour les jeunes peu diplômés et/ou au chômage.

## Le suivi sur le terrain : envoi d'un permanent à Saint-Martin

A partir du 6 octobre, un chargé de mission sera basé à Saint-Martin. Il pourra également se rendre sur les autres îles. Sa feuille de route : rendre compte de l'évolution de la situation sur le terrain et de l'avancement des projets ; consolider le lien avec les acteurs locaux (associations et autorités locales) pour co-construire des projets d'aide aux sinistrés ; préparer les prochaines missions sur place des collaborateurs et experts bénévoles de la Fondation de France.

## Un élan de générosité dans toute la France

De nombreux Français ont répondu à l'appel à la solidarité nationale de la Fondation de France : 10 millions d'euros ont été collectés. Que ce soient les particuliers, les entreprises ou les collectivités territoriales, la chaîne de solidarité s'est fortement mobilisée. Des initiatives émergent à travers toute la France : vente de gâteaux par des enfants ou d'œuvres par un artiste, organisation de tournois sportifs ou de concerts...

La Fondation de France remercie l'ensemble des donateurs, ainsi que les partenaires comme France Télévisions et Radio France qui ont relayé l'appel à dons.

### COMMENT FAIRE UN DON ?

- soit par chèque bancaire libellé à l'ordre de :

**Fondation de France - SOLIDARITE ANTILLES**  
**BP 22 - 75008 Paris**

- soit en ligne : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org) (don sécurisé)

La Fondation de France assure un suivi de la gestion financière et de la réalisation des projets financés qui seront tous audités. Un bilan de l'utilisation des fonds collectés sera régulièrement publié sur le site internet de la Fondation de France : [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org).

### Contact presse

Fondation de France : Vanessa Hendou - [vanessa.hendou@fdf.org](mailto:vanessa.hendou@fdf.org) / 01 44 21 87 47